

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 juin 2025

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 058-265801944-20250605-DEL05062025\_03-DE



**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procuration : 4**

**Présents (9) :**

Martine Mazoyer, Vice-Présidente  
Hervé Barsse, Conseiller Municipal  
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal  
François Diot, Conseiller Municipal  
Jacqueline Pasin, Administratrice  
Nathalie Gemza, Administratrice  
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice  
Gérard Ferrand, Administrateur  
Roger Clay, Administrateur

**Excusés (4) :**

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer  
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué – procuration à Guillaume Largeron  
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale – procuration à Hervé Barsse  
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Nathalie Gemza

**DEL05062025-03**

## VENTE DE BIENS REFORMES SUR LE SITE DE VENTES AUX ENCHERES EN LIGNE AGORASTORE

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°DEL17062021-02 prise par le Conseil d'Administration du CCAS en date du 17 juin 2021 portant sur l'adhésion du CCAS à la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE, permettant la vente en ligne de biens mobiliers réformés,

Considérant l'adhésion du CCAS à la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE, permettant la vente en ligne de biens mobiliers réformés,

Considérant que cette organisation permet de valoriser et recycler les matériels devenus inutiles et génère en toute transparence une source de recettes,

Considérant que le CCAS doit procéder au renouvellement de 2 véhicules du parc du SSIAD,

Considérant que la vente de ces véhicules représente une opportunité de réemploi pour la population et une ressource pour le SSIAD (prix de départ fixé à 1 500 €),

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé**

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 058-265801944-20250605-DEL05062025\_03-DE

– D'approuver le principe de vente des véhicules désignés ci-ap

→ **PEUGEOT 107 – CV- 507-GP– Mise en service le 30/05/2013**

→ **TOYOTA YAGO – CM-690 -BT – Mise en service le 25/10/2012**

– D'autoriser le Président du C.C.A.S. à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine Mazoyer**

